



Le Ministre Délégué

Confidentiel

A Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs

Objet : Dialogue Stratégique Maroc/Etats-Unis

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Dialogue stratégique entre le Maroc et les Etats-Unis a eu lieu le 13 septembre 2012 à Washington, au siège du Département d'Etat en présence de la Secrétaire d'Etat, Madame Hillary Clinton et Monsieur le Ministre. Cette séance d'ouverture a été précédée par la signature d'un Mémoire d'Entente (MoU) institutionnalisant le nouveau cadre de dialogue et de coopération Maroc-Etats-Unis.

Il convient de rappeler que Sa Majesté Le Roi Mohamed VI, Que Dieu L'Assiste, lors de Sa visite aux Etats-Unis en juin 2000, avait appelé à l'établissement d'un climat propice à l'avènement d'un Partenariat stratégique et à la mise en place d'un nouveau cadre de coopération en adéquation avec les vastes et profondes mutations géopolitiques

Cet objectif a conduit, en mars 2011, suite aux visites successives de responsables marocains aux Etats-Unis, à la décision du Maroc et des Etats-Unis de concrétiser cette ambition partagée. Le Maroc est le premier pays arabe disposant de ce cadre avancé de dialogue et de coopération avec les Etats-Unis et le troisième pays africain, après l'Afrique du Sud et l'Angola.

Le Partenariat stratégique, qui concrétise la vision royale, favorisera un haut degré de dialogue et de coopération entre le Maroc et les Etats-Unis et permettra d'assurer une continuité dans les relations bilatérales de même qu'une meilleure prise en compte des intérêts du Maroc.

La première session du Dialogue stratégique Maroc/Etats-Unis qui a eu lieu le même jour, après la cérémonie officielle, a permis d'engager ce dialogue dans le cadre des quatre groupes de travail, politique, économique, sécurité et culturel.

Les discussions qui ont eu lieu dans chaque groupe de travail ont permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

Au niveau du groupe de travail politique, co-présidé par Monsieur le Ministre Délégué et Madame Beth Jones, Secrétaire d'Etat Adjoint pour le Proche et le Moyen-Orient, le Maroc et les Etats-Unis ont convenu d'œuvrer à la promotion régionale des pratiques démocratiques, des droits de l'Homme, de la condition féminine, de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit. Les deux Parties ont également décidé d'unir leurs efforts pour lutter contre les menaces régionales grandissantes, notamment la lutte contre le terrorisme et les réseaux de

criminalité organisés. En outre, la mise en œuvre d'initiatives conjointes visant le renforcement du système des Droits de l'Homme des Nations Unies et l'établissement d'un groupe de travail sur les lois anti discriminatoires et les groupes vulnérables ont été retenus.

Les deux pays se sont par ailleurs mis d'accord pour promouvoir et soutenir une approche concertée concernant la résolution pacifique des différends au niveau de l'ONU et d'autres organisations internationales et régionales. Dans ce cadre, des visions convergentes ont été constatées, notamment au niveau de la Syrie et du processus de paix au Moyen Orient.

Concernant la Question Nationale, les deux pays ont reconnu le besoin urgent de resserrer la coopération afin de promouvoir une résolution durable de ce différend. Il convient de souligner que Mme Beth Jones a réitéré que la solution politique de compromis que le Maroc propose avec l'Initiative d'Autonomie est "sérieuse, crédible et réaliste."

Lors des discussions du groupe de travail politique, la détérioration de la situation sécuritaire dans la région du Sahel a également été soulevée, appuyant ainsi l'urgence de parvenir à une solution politique de compromis au sujet du Sahara. Les deux délégations ont par ailleurs convenu de lutter plus efficacement contre les menaces sécuritaires dans la région et d'améliorer les conditions socio-économiques des populations du Maghreb à travers notamment l'intégration de cet espace et la concrétisation de l'UMA.

Les deux Parties ont exprimé un intérêt significatif quant au développement d'une coopération entre les pays riverain de l'Atlantique Sud afin de répondre plus efficacement aux défis communs auxquels ils sont confrontés.

Pour la promotion des droits des femmes, les deux parties ont convenu de travailler ensemble dans le cadre de ce partenariat stratégique afin de :

- Multiplier les échanges d'expérience par l'organisation de stages et de séminaires afin de renforcer nos capacités dans ce domaine ;
- Soutenir la mise du plan gouvernemental équité et égalité 2012-2016 ;
- Appuyer les efforts du Maroc pour la mise en place de mécanismes institutionnels et des services de proximité afin de lutter contre toute forme de violence à l'égard des femmes. La question du mariage des mineurs étant une thématique particulièrement chère à la secrétaire d'Etat américaine ;
- Accompagner le Maroc dans la promotion des acquis de MARoc dans le domaine des droits de la femme (Moudouwana, INDH,etc) ;
- Promotion des initiatives de la société civile ;
- Soutenir des efforts du Royaume dans le but d'inscrire le genre dans les programmes régionaux.

En ce qui concerne le groupe de travail sur les questions sécuritaires, co-présidé par Monsieur Mohamed Salah Tamek, Wali et Chef de Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, et Monsieur William Brownfield, Secrétaire d'Etat Adjoint au bureau des Affaires internationales de stupéfiants et de l'application des lois, les échanges ont principalement portés sur la mise à niveau des capacités nationales dans les domaines de la justice pénale, la coopération dans les domaines de la lutte contre la migration illégale, la mise en œuvre d'initiatives conjointes concernant la lutte contre le terrorisme et le trafic des stupéfiants, ainsi que la coopération régionale au niveau du Maghreb et du Sahel. A l'issue des débats, il a été convenu de ce qui suit :

1. La partie américaine accompagnera le Ministère de la Justice dans le processus de mise à niveau de ses capacités. Ainsi l'USAID soutiendra le financement des formations des magistrats et la modernisation des outils de travail.
2. Le renforcement de l'assistance dans le domaine de la coopération policière, notamment les aspects de la police scientifique et technique.
3. La fourniture aux services des douanes marocaines de moyens de détection (Scanners).
4. L'assistance technique et la formation au profit des services marocains dans le domaine du contrôle des frontières et ce en fonction des besoins du Maroc.
5. L'assistance technique et la formation en matière de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment des capitaux.
6. L'engagement d'une réflexion sur les voies à explorer pour une meilleure coopération régionale.
7. L'assistance technique dans le domaine des opérations maritime, notamment les aspects liés aux risques enregistrés au niveau de la façade Sud de l'Atlantique.

Dans le cadre du groupe de travail économique, co-présidé par Monsieur Chakib Benmoussa, Président du Conseil Economique et Social et Madame Deborah McCarthy, Sous Secrétaire d'Etat Adjoint principal en charge des Affaires et de l'Economie, les deux Parties ont convenu des mesures suivantes :

1. Le Groupe de travail économique a examiné les possibilités de renforcer la coopération économique bilatérale et de favoriser les échanges commerciaux et les investissements entre le Maroc et les États-Unis, afin d'exploiter pleinement l'Accord de libre-échange (ALE) qui est entré en vigueur en Janvier 2006.
2. Les deux parties ont souligné la nécessité d'encourager la participation du secteur privé et de la société civile dans les aspects économiques du Dialogue stratégique entre les deux pays. A cet égard, ils se sont également félicités de la participation des femmes.
3. Le Groupe de travail économique a convenu de l'importance d'élever la coopération économique au niveau d'excellence des relations politiques dans le but d'offrir des avantages économiques tangibles pour les deux pays.
4. Les participants ont unanimement souligné la nécessité de renforcer et d'équilibrer le commerce bilatéral et d'encourager toute action qui aidera à surmonter les obstacles non tarifaires au commerce.
5. Le groupe de travail s'attachera à développer les flux d'investissement entre les deux pays, dans le cadre des réformes économiques et du développement des infrastructures au Maroc. La Partie américaine encouragera les acteurs économiques américains à saisir les nouvelles opportunités offertes par le Maroc en tant que plateforme de production et centre logistique.
6. Le groupe de travail soutient la Conférence sur le Développement du commerce au Maroc. Pour préparer cette Conférence, un comité mixte réunissant la Confédération Générale des Employeurs Marocain (CGEM) et son homologue américain se pencheront sur tous les moyens possibles pour accroître les investissements et améliorer les avantages mutuels générés par l'ALE.
7. Les deux parties ont convenu de la nécessité d'examiner les questions relatives aux accords sur le cumul et la totalisation ainsi que la question de l'investissement dans les provinces du Sud.
8. Le Groupe de travail a souligné l'importance de l'intégration régionale du Maghreb comme un moyen de renforcer la stabilité et la prospérité de cet espace.

9. Le Maroc s'est félicité du succès du Millenium Challenge Account (MCC) et a exprimé sa ferme volonté de lancer des discussions sur un second compact.
10. Le groupe de travail a examiné les possibilités de coopération économique dans plusieurs domaines et a exprimé son vif intérêt pour approfondir les discussions concernant l'énergie, les mines, la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables. Des sous-groupes spécifiques pourraient être créés à cette fin.
11. Enfin, le groupe de travail économique a exprimé son soutien pour le Partenariat de Deauville sous la présidence États-Unis ainsi que d'autres initiatives visant à promouvoir l'intégration régionale telles que le Partenariat Afrique du Nord pour des occasions d'affaires (NAPEO).
12. Le Groupe de travail examinera les mesures qui s'imposent pour mettre en œuvre ses recommandations, avant la prochaine session du dialogue stratégique, notamment en créant un comité de pilotage.

En outre, la Secrétaire d'Etat a annoncé la tenue à Washington, avant la fin de l'année en cours, d'une **Conférence visant à redynamiser les échanges économiques et commerciaux entre le Maroc et les Etats-Unis.**

Concernant le groupe de travail sur les questions culturelles, co-présidé par Monsieur Ahmed Abbadi, Secrétaire Général de La Rabita Mohammadia des Oulémas, et par Madame Ann Stock, Sous Secrétaire d'Etat Adjoint en charge des Affaires Culturelles et de l'Education, il a été décidé la mise en œuvre des mesures visant à renforcer le dialogue interreligieux, ainsi que les échanges académiques, scientifiques et techniques. Le développement et le soutien de programmes de coopération et la protection du patrimoine culturel ont également été au centre des discussions. Dans cette perspective, les initiatives suivantes ont été décidées :

I. Dialogue interreligieux

1. Promouvoir une meilleure compréhension des religions à travers l'intensification des échanges et la diffusion du programme d'enseignement marocain relatif à l'étude de la religion ;
2. La coopération interconfessionnelle pour résoudre les problèmes concrets, comme le sida ou la toxicomanie;
3. Développement de projets de préservation culturelle, y compris une nouvelle subvention provenant du Fonds de l'Ambassadeur pour la Préservation Culturelle à rénover les cimetières islamiques, chrétiens et juifs ayant une importance historique.
4. Renforcer le rôle des Ambassades comme vecteur de ces messages.

II. Les échanges éducatifs

1. La coopération dans la recherche scientifique, la formation des formateurs pour les écoles et universités, la promotion des échanges d'étudiants et de professeurs entre les universités ;
2. Le développement des systèmes d'accréditation qui permettent aux universités marocaines de maintenir un enseignement de qualité malgré l'augmentation constante du nombre d'universitaires;
3. Le soutien aux réformes de l'éducation, en particulier dans le développement de systèmes de crédit universitaires et les programmes de base ;

4. L'encouragement des partenariats public-privé investissant dans l'éducation, en mettant l'accent sur la qualité et
5. L'expansion de l'utilisation de la technologie dans l'éducation, y compris:
 - Ouvrir les ressources éducatives libres (REL) pour le curriculum et la formation des enseignants;
 - Cours en ligne (MOOCs) qui permettent aux universités d'atteindre les futurs étudiants à l'étranger ;
 - Apprentissage à distance des technologies qui permettent aux éducateurs de partager les ressources et atteindre les zones mal desservies du pays.

III. Jeunes

1. Chercher des occasions pour faciliter les échanges de jeunes entre les deux pays au-delà de la salle de classe, y compris les vacances scolaires ;
2. Renforcer les capacités des nouvelles organisations non gouvernementales gérées par des jeunes;
3. Former des formateurs pour nos centres de jeunes gérés par le gouvernement;
4. Favoriser leur collaboration à travers les arts, et
5. Habilitier les jeunes femmes à assumer des rôles de leadership dans la société, de l'éducation et des affaires;

IV. Patrimoine culturel

Il convient de noter que, dans le cadre de la Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, le transfert et propriété illicites des biens culturels, les États-Unis seraient prêts à discuter d'un accord sur la propriété culturelle bilatérale qui découlerait de l'afflux d'antiquités pillées et du patrimoine culturel, de promouvoir à long terme des garanties pour la protection du patrimoine culturel, et de promouvoir l'accès international aux biens culturels à des fins éducatives, scientifiques et culturelles.

Veillez trouver ci-joint le discours de clôture en langue Anglaise prononcé par Monsieur le Ministre Délégué.

Le Ministre Délégué

Youssef Amrani

Rabat, le 17 septembre 2012.

Concluding remarks of Minister Delegate Youssef Amrani On the occasion of first session of the Strategic Dialogue between Morocco and USA

The first session of our Strategic Dialogue marks a milestone achievement that is filled with promise. It represents the next major step that we have decided to take together as partners in order to move forward the deepening relationship between Morocco and the US.

Under His Majesty's leadership over the last decade, a series of landmark agreements have regularly demonstrated the significant and rising interests between our two countries: the FTA, major non-NATO ally status, the MCC compact, etc... **This Strategic Dialogue elevates** and strengthens the already excellent and mutually beneficial relations between the two countries under the leadership of His Majesty King Mohammed VI and President Barack Obama.

As tumultuous events continue to unfold in North Africa and the Middle East, the United States and Morocco recognize their commitment to meeting the challenges of ensuring that the principles of freedom, justice, human rights, the rule of law, cultural dialogue, social equality, democratic practice, and the respect of sovereignty and territorial integrity are the foundations upon which new governing structures should emerge. Morocco and the United States are committed within this Strategic Dialogue to cooperatively identify and develop opportunities and means to promote and support these noble principles.

On political and security issues, Morocco and the United States agree to prioritize the regional promotion of democratic practices, human rights, the empowerment of women in all aspects of political, economic and social affairs, the rule of law, and efforts to combat the growing threat to regional stability and security by al-Qaeda, its regional affiliates, and other terrorist and criminal organizations in the Sahara/Sahel and MENA regions. The United States and Morocco will work jointly to promote and support efforts in the United Nations and through other regional and international organizations to promote peaceful resolutions of regional conflicts.

The Kingdom of Morocco and the United States are already working closely within the United Nations Security Council, to address the issues on its agenda, including the situation in Syria. Morocco looks forward to hosting the next meeting of the Friends of Syria Group as a demonstration of its deep concern to ensure a proper protection of the people of Syria.

The two countries agreed to take joint initiatives aiming at the reinforcement of the United Nations Human Rights system and to set up a working group on anti-discrimination law and politics towards vulnerable groups.

Within the context of this Strategic Dialogue, both countries recognize the urgent need for close cooperation to promote a durable resolution to the dispute in the Sahara. In this context, we had a very constructive conversation today about the Sahara issue. As Secretary Clinton has said many times in the past and reiterated today, the compromise political solution that **Morocco has put on the table with its Autonomy Initiative is "serious, credible and realistic."** Secretary Clinton has also emphasized that support for this kind of compromise solution has

been unchanged and continues to be the policy of the Obama Administration today. Morocco remains committed to working in good faith within the United Nations process to resolve this issue within the parameters set by the UNSC (spirit of compromise and realism). The worsening situation in the Sahel make such a compromise increasingly urgent in order to face the growing insecurity in the region and more importantly to ensure a better future for the people of the Maghreb.

This will also enable the Arab Maghreb Union to work more effectively as a regional organization to improve the lives of the region's people through more integrated political, security, economic, commercial, and social endeavors.

The two Parties expressed significant interest in strengthening the cooperation between the countries on both shores of the Atlantic to respond more effectively to the many challenges facing this strategic part of the world.

The United States and Morocco renew their pledge to promoting peace and prosperity in the Middle East. They endorse the "two-state solution" and the establishment of a Palestinian state with secure borders. On this issue, the United States and Morocco pledge, within this Strategic Dialogue, to cooperate in order to achieve a just and lasting resolution to this conflict.

Morocco and the US will continue to work closely in the UNSC and double their efforts in order to put an end to the violence as quickly as possible and to promote a peaceful solution to the conflict, based on national reconciliation of the society's different component and in respect Syria's sovereignty and territorial integrity. to promote a political solution to end violence, protect the civilians and

On the Economic dimension, both countries are committed to achieving the full, mutual benefits of the Free Trade Agreement (FTA) to ensure greater bilateral trade and investment. The US also welcomes and supports Morocco's participation in the Open Government Partnership, the G8-Deauville Partnership, and the North Africa Partnership for Economic Opportunity (NAPEO).

Taking into consideration the importance of food security and energy development in hydrocarbons and renewables, they agreed on establishing a strong and close cooperation and consultation on these issues. In this regard, they agreed to set up an ad-hoc working group to focus on these areas. They convened to take joint initiatives aiming at strengthening the international nuclear security and safety regime.

Both countries agree to support expanded concrete engagement between the Moroccan and US private sectors, all over Morocco, in order to reduce barriers, and increasing, cross-border trade and investment. In view of Morocco's strategic and economic importance, both parties will establish and work to implement common principles regarding extractive industry activities and governance, in order to attract private sector investment to Morocco, according to international standards.

The United States commended the reforms so far achieved in the economic reforms in Morocco and agreed to work together to assemble the conditions to implement a Second MCC Compact.

Both countries also agree to establish a private-public sector Morocco-US Business Council to serve the mutual interests of the Moroccan and American private sectors. Morocco welcomed the proposal of the Secretary of State to hold, in Washington DC, a US-Moroccan business conference before the end of 2012.

On the Education and Culture, both countries are dedicated to supporting educational and cultural exchange and education programs, such as the Fulbright Scholarship Program, the U.S.-supported International Visitor Leadership Program, English language training programs, and other projects funded by USAID and MEPI that promote capacity building for the Moroccan people. Likewise, it was agreed to support programs that promote the learning of Arabic and the North African cultures for interested American students.

The US and Moroccan delegations agreed to further facilitate these people-to-people exchanges and foreign assistance programs and to report progress at next year's US-Morocco Strategic Dialogue.

The two countries agreed on the need to promote religious mutual understanding and recognition through curriculae, teaching and functional inter-faith dialogue. Recognizing the link between the ideals of peace and tolerance and their impact on stability and security, the two countries reiterated their joint commitment to promote better understanding and dialogue between civilizations, cultures, and religions.

The path towards a broader, more inclusive and strategic partnership and its advantages are more than evident. It is now up to us to use the appropriate tools that will allow us to realize our common objectives.

Finally, the two countries agreed that the next meeting of the strategic dialogue will be held in 2013, in Morocco.